

Reçu le
05 NOV. 2019

Monsieur le Maire

Mairie
3 Place du Champs de Mars
26 380 PEYRINS

Rovaltain, le 04 novembre 2019

Nos réf : LB/OB – JF - 67

Objet : Avis sur le projet de PLU de Peyrins

Monsieur le Maire,

Vous avez transmis à notre syndicat le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Peyrins pour recueillir son avis et nous vous en remercions.

Au vu des orientations et objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Rovaltain et après l'analyse de la commission réunie le 14 octobre dernier, notre bureau syndical a examiné le 25 octobre dernier ce projet de PLU ayant fait l'objet d'une présentation en séance par Monsieur le Maire et son adjoint.

Notre bureau syndical a noté la qualité du travail réalisé pour l'élaboration de votre projet. Après en avoir délibéré, il a émis un avis favorable sur ce projet de PLU comme indiqué dans la délibération ci-jointe.

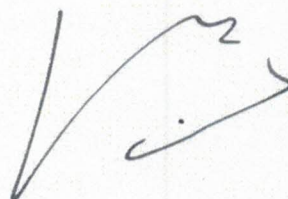
Par ailleurs, nous vous suggérons de prendre en considération la remarque suivante :

- La rédaction des objectifs de production de logement dans les OAP doit permettre l'atteinte des objectifs du SCoT en matière de typologie de logements, ainsi il conviendrait de fixer pour certaines OAP des objectifs chiffrés de logements collectifs (fourchettes ou minimum).

Restant à votre disposition pour toute précision, je vous serai reconnaissant de bien vouloir faire parvenir au syndicat mixte le dossier du PLU approuvé (en format numérique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Lionel BRARD



Président

PJ : Délibération du bureau syndical du 25 octobre 2019

DECISION du BUREAU SYNDICAL du SCoT ROVALTAIN Drôme-Ardèche

Le **25 octobre 2019** à 8H30 se sont réunis à Alixan les membres du bureau

Etaient présent(e)s : Xavier ANGELI, Jean-Louis BONNET, Lionel BRARD, Christian GAUTHIER, Fabrice LARUE, Patrick PRELON, Gérard REVOL, Bénédicte ROSSI, Jean-Paul VALETTE, Jean-Louis VASSY.

Etaient excusé(e)s : Michel BRET, Michel BRUNET (pouvoir à M. Bonnet), Jacques DUBAY, Philippe LABADENS, Marlène MOURIER (pouvoir à M. Brard), Jacques PRADELLE, Franck SOULIGNAC.

Date de convocation : 16 octobre 2019 - Nombre de délégués en exercice : 17 - Nombre de délégués présents : 10 – Nombre de pouvoirs : 2

Objet : Avis du Syndicat mixte sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Peyrins.

Vu la délibération n°16-16 du comité syndical approuvant le Schéma de Cohérence Territoriale,

Vu la délibération n°17-37 du comité syndical déléguant au Bureau ou, le cas échéant au Président, l'émission des avis sur les documents d'urbanisme,

Vu le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Peyrins transmis par la commune au Syndicat le 3 septembre 2019,

Vu les remarques de la commission sur les documents d'urbanisme réunie le 14 octobre 2019,

Considérant l'analyse technique des services du syndicat mixte au regard des dispositions du DOO,

Considérant que la commune a traduit de manière satisfaisante les orientations et objectifs du SCoT dans son projet de PLU,

LE BUREAU SYNDICAL,

après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés soit 12 voix pour,

DÉCIDE :

- **de donner un avis favorable sur le projet de PLU de Peyrins.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Lionel BRARD



Président